

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES

Numéro SIRET : **50846842800034**
Code APE : **5610A**

Angle de la rue Denis Papin
rue des Frères Lumières
33130 BEGLES

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/10/2024

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan détaillé	2
ACTIF	
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
PASSIF	
<i>Capitaux Propres</i>	4
<i>Provisions pour risques et charges</i>	4
<i>Emprunts et dettes</i>	4
Compte de résultat détaillé	5
Réultat SIG	8
Annexes 24	9
Liasse 24 IS RN	16

Attestation de Présentation

ATTESTATION d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES pour l'exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 39 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	574 275,39	Euros
chiffre d'affaires	1 663 583,80	Euros
résultat net comptable	83 975,32	Euros

Fait à BORDEAUX
Le 24/11/2025

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet FRANCOIS ROGER

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial	35 000		35 000	35 000	
20600000 DROIT AU BAIL	35 000		35 000	35 000	
Constructions	261 553	257 349	4 204	8 768	- 4 564
21350000 INSTALLATION GENE, AMENAG. CON	261 553		261 553	261 553	
28135000 AMORT.INSTALLATIONS GENERALES		257 349	-257 349	-252 784	- 4 565
Installations tech., matériel & outillage indu	138 892	106 948	31 944	38 783	- 6 839
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	128 455		128 455	120 922	7 533
21545000 FOURNITURES RESTAURANT	10 437		10 437	10 437	
28154000 AMORTIS.MATERIEL INDUSTRIEL		96 511	-96 511	-82 138	- 14 373
28154500 AMORT. FOURNITURE RESTAURANT		10 437	-10 437	-10 437	
Autres immobilisations corporelles	218 876	168 407	50 469	65 692	- 15 223
21810000 AMENAGEMENT RESTAURANT	127 442		127 442	127 442	
21820000 MATERIEL DE TRANSPOR	56 390		56 390	56 390	
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	6 863		6 863	6 863	
21840000 MOBILIERS	28 180		28 180	28 180	
28181000 ISSU DE N-1		78 867	-78 867	-68 847	- 10 020
28182000 AMORT.MATERIEL DE TR		56 390	-56 390	-56 390	
28183000 AMORT. MATERIEL BUREAU INFO		6 442	-6 442	-4 513	- 1 929
28184000 AMORT. MOBILIER		26 709	-26 709	-23 434	- 3 275
Autres immobilisations financières	46 319		46 319	46 319	
27510000 DEPOTS	49		49	49	
27550000 CAUTIONNEMENTS VERSES	46 270		46 270	46 270	
TOTAL (I)	700 639	532 703	167 935	194 562	- 26 627
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements				97 170	- 97 170
31000000 STOCK DE M/SSES				97 170	- 97 170
Marchandises	55 000		55 000		55 000
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	55 000		55 000		55 000
Avances & acomptes versés sur commandes	2 272		2 272	692	1 580
40910000 ACOMPTE FR	2 272		2 272	692	1 580
. Fournisseurs débiteurs	2 660		2 660	1 944	716
40110000 FOURNISSEURS	2 660		2 660	1 944	716
. Organismes sociaux	72		72		72
43730000 CAISSE RETRAITE CADRE ET NON C	72		72		72
. Etat, impôts sur les bénéfices				323	- 323
44400000 ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICE				323	- 323
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	96 761		96 761	60 880	35 881
44562000 TVA DEDUCTIBLE S/IMMOBILISATIO				5 453	- 5 453
44566000 LEROY MERLIN 207302	323		323		323
44566200 TVA/ABS				54 753	- 54 753
44580000 TVA A REGULARISER	96 437		96 437		96 437
44586000 TVA SUR FRES NON PARVENUES				674	- 674
. Autres	378		378		378
46750000 SCI BRILLANT	378		378		378
Disponibilités	209 455		209 455	223 410	- 13 955
51124000 TOO GOOD	2 882		2 882	2 583	299
51211000 CMSO	53 357		53 357	31 279	22 078
51212000 CMSO 6740 32	17 404		17 404	60 534	- 43 130
53000000 CAISSE ESPECES	135 811		135 811	129 015	6 796
Charges constatées d'avance	39 743		39 743	29 421	10 322
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	39 743		39 743	29 421	10 322

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
TOTAL (II)	406 340		406 340	413 841	- 7 501
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 106 979	532 703	574 275	608 403	- 34 128

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)	Variation	
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
10130000 CAPITAL SOCIAL	10 000	10 000		
Réserve légale	1 000	1 000		
10610000 RESERVE LEGALE	1 000	1 000		
Report à nouveau	-51 870	-59 551	7 681	
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR		-59 551	59 551	
11900000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITE)	-51 870		- 51 870	
Résultat de l'exercice	83 975	7 681	76 294	
TOTAL (I)	43 106	-40 870	83 976	
	TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges				
	TOTAL (III)			
Emprunts et dettes				
. Emprunts	73 028	124 107	- 51 079	
16430000 EMPRUNT 200000	73 028	124 107	- 51 079	
Associés	40 480	48 994	- 8 514	
45520000 CC MR PAN	1 360	8 057	- 6 697	
45540000 CC M. HU	39 120	40 937	- 1 817	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	312 382	351 043	- 38 661	
40110000 FOURNISSEURS	312 382	347 043	- 34 661	
40810000 FOURNISSEURS - FRES NON PARVENUES		4 000	- 4 000	
. Personnel	76 550	71 417	5 133	
42100000 SALARIES	42 386	39 743	2 643	
42820000 DETTES PROVIS. PR CONGES A PAY	34 164	31 674	2 490	
. Organismes sociaux	18 497	40 918	- 22 421	
43100000 SECURITE SOCIALE	7 605	12 051	- 4 446	
43110000 URSSAF REDRESSEMENT	470	14 401	- 13 931	
43702000 PREVOYANCE ET MUTUEL	3 697		3 697	
43703000 RETRAITE	1 727		1 727	
43730000 CAISSE RETRAITE CADRE ET NON C		2 813	- 2 813	
43760000 MORNAY PREVOYANCE		4 075	- 4 075	
43800000 TAXE APPRENTISSAGE	560	252	308	
43820000 CHARGES SOCIALES S/CONGES PA	4 438	7 325	- 2 887	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 977	6 014	3 963	
44551000 TVA A DECAISSE	9 977	6 014	3 963	
. Autres impôts, taxes et assimilés	256	6 781	- 6 525	
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	256	589	- 333	
44860000 ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER		6 192	- 6 192	
TOTAL (IV)	531 170	649 273	- 118 103	
	TOTAL PASSIF (I à V)	574 275	608 403	- 34 128

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Production vendue biens	1 663 584		1 663 584	1 832 099	- 168 515
70110000 RECETTES A 5,5%	62 582		62 582	61 830	752
70130000 RECETTES A 20%	88 974		88 974	97 426	- 8 452
70140000 RECETTES A 10%	1 512 028		1 512 028	1 672 843	- 160 815
Chiffre d'affaires Net	1 663 584		1 663 584	1 832 099	- 168 515

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Subventions d'exploitation	7 673		7 673	N/S
74002000 AIDE COVID URSSAF	7 673		7 673	N/S
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de	27 711	29 102	- 1 391	-4,78
79100000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT	27 711	29 102	- 1 391	-4,78
Autres produits	682		682	N/S
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	682		682	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	1 699 649	1 861 200	- 161 551	-8,68
Achats de matières premières et autres approvisionnement	730 430	929 966	- 199 536	-21,46
60100000 ACHATS ALCOOL	30 279	40 476	- 10 197	-25,19
60110000 ACHAT MAT 1ER	677 882	887 424	- 209 542	-23,61
60111000 ACHAT MATERIES 1ER INTRACOM	22 077		22 077	N/S
60260000 EMBALLAGES	888	3 041	- 2 153	-70,80
60910000 RRR OBTENUS SUR MAT. 1ER	-695	-975	280	28,72
Variation de stock (matières premières et autres approv.	42 170	-21 247	63 417	298,48
60310000 VARIATION STOCK MAT 1ER	42 170	-21 247	63 417	298,48
Autres achats et charges externes	364 135	385 203	- 21 068	-5,47
60611000 FOURN.NON STOCK.(ELE	8 718	27 156	- 18 438	-67,90
60612000 FOURN.NON STOCK.(EAU	10 908	1 939	8 969	462,56
60613000 FOURN.NON STOCK.(GAZ	36 831	13 973	22 858	163,59
60615000 CARBURANT	5 303	6 020	- 717	-11,91
60630000 ACHATS FOURN. N/STOCK. ENTRET/EQUIP	17 261	25 012	- 7 751	-30,99
60631000 FOURNITURES ENTRETIEN	6 491	10 700	- 4 209	-39,34
60632000 VETEMENTS DE TRAVAIL	497	349	148	42,41
60640000 FOURNIRURE ADMINISTRATIVE	662	1 004	- 342	-34,06
60950000 RRRO/ACH. MATERIEL E		-70	70	-100
61221000 DIAC TRAFIC FOURGON	5 766	5 766		0,00
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	153 500	153 553	- 53	-0,03
61350000 LOCATION MOBILIERE		206	- 206	-100
61351200 LOCATION PANNEAU PUBLICITAIRE	2 640	2 640		0,00
61400000 CHARGES LOCATIVES	13 083	16 280	- 3 197	-19,64
61520000 ENTRETIEN S/MATERIEL IMMOBILIER	5 479	18 118	- 12 639	-69,76
61552000 ENTRETIEN VITRE	770	990	- 220	-22,22
61555000 ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	954	1 487	- 533	-35,84
61560000 MAINTENANCE	1 540	6 518	- 4 978	-76,37
61561000 VEOLIA / SUEZ TRAITEMENT DES DECHETS	19 290	16 581	2 709	16,34
61610000 ASSURANCES "MULTI-RISQUES"	7 974	7 169	805	11,23
61611000 ASSURANCE EMPRUNT	1 295	1 295		0,00
61621000 ASSURANCE DIAC	398	398		0,00
61630000 ASS DIVERS	166	166		0,00
61650000 ASSURANCE TRAFIC	2 415	2 196	219	9,97
61666000 ASS BMW	2 175	1 965	210	10,69
62220000 COMMISSIONS	7 208	6 791	417	6,14
62260000 HONORAIRES	10 170	11 073	- 903	-8,15
62261000 HONORAIRES DIVERS	2 107		2 107	N/S
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	87		87	N/S
62300000 PUBLICITE	7 504	3 229	4 275	132,39
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	12 100	12 100		0,00

	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
62311000 FACEBOOK PUB	3 660	7 814	- 4 154	-53,16
62340000 CADEAU A LA CLIENTELE		1 065	- 1 065	-100
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	4 000	5 096	- 1 096	-21,51
62410000 TRANSPORT SUR ACHAT	2	9	- 7	-77,78
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 014	395	619	156,71
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	50	95	- 45	-47,37
62620000 TELEPHONE, FAX	2 356	2 393	- 37	-1,55
62780000 AUTRES FRAIS ET COMMISSIONS	1 682	1 780	- 98	-5,51
62781000 COM REMISES CB	7 435	8 105	- 670	-8,27
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS...)	86	57	29	50,88
62820000 FORMATION	560	3 790	- 3 230	-85,22
Impôts, taxes et versements assimilés	13 185	14 710	- 1 525	-10,37
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	2 020		2 020	N/S
63330000 PARTICIPATION EMPLOYEURS FORMATION	1 975	3 218	- 1 243	-38,63
63350000 TAXE D'APPRENTISSAGE	308	2 712	- 2 404	-88,64
63511000 CFE	4 966	4 967	- 1	-0,02
63511100 CVAE	225	130	95	73,08
63514000 TAXE S/VEHICULES SOC	2 081	2 121	- 40	-1,89
63580000 AUTRES DROITS	1 610	1 562	48	3,07
Salaires et traitements	362 245	421 142	- 58 897	-13,99
64110000 REMUNERATION PERSONNEL (NON CA	362 642	417 013	- 54 371	-13,04
64120000 CONGES PAYES REMUNERATIONS	2 490	2 954	- 464	-15,71
64125000 PERSONNEL CHARGES CONGES PAYES	-2 888	1 129	- 4 017	-355,80
64140000 INDEM.ET AVANTAGES D		45	- 45	-100
Charges sociales	73 320	96 438	- 23 118	-23,97
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	55 162	73 670	- 18 508	-25,12
64520000 MUT ET PREV	5 953	6 812	- 859	-12,61
64530000 RETRAITE	12 205	15 956	- 3 751	-23,51
Dotations aux amortissements sur immobilisations	34 160	34 082	78	0,23
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	34 160	34 082	78	0,23
Autres charges	288	321	- 33	-10,28
65800000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE		33	- 33	-100
65820000 FRAIS DE RECOUVREMENT	288	288		0,00
Total des charges d'exploitation (II)	1 619 933	1 860 615	- 240 682	-12,94
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	79 716	585	79 131	N/S
Autres intérêts et produits assimilés		1 414	- 1 414	-100
76500000 ESCOMPTE OBTENU		1 414	- 1 414	-100
Total des produits financiers (V)		1 414	- 1 414	-100
Intérêts et charges assimilées	766	1 152	- 386	-33,51
66112000 INTERET EMPRUNT PRIORIS	766	1 152	- 386	-33,51
Total des charges financières (VI)	766	1 152	- 386	-33,51
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-766	262	- 1 028	-392,37
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	78 951	847	78 104	N/S
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 563	6 893	- 1 330	-19,29
77142000 PROFIT SUR SALAIRES	35		35	N/S
77143000 PROFITS SUR ORGANISMES SOCIAUX COT.	7	2	5	250,00
77144000 PROFITS SUR ETAT TR SOR PUBLIC	3	1	2	200,00
77200000 PROD.DIV.COUR.S/EX.A	5 517	6 891	- 1 374	-19,94
Total des produits exceptionnels (VII)	5 563	6 893	- 1 330	-19,29
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	539	382	157	41,10
67122000 AMENDES NON DEDUCTIBLE		45	- 45	-100
67140100 PERTES SUR OPERATIONS FOURNIS	1	4	- 3	-75,00
67142000 PERTE SUR PERSONNEL SALAIRES	0	275	- 275	-100
67143000 PERTE SUR ORGANISMES SOCIAUX COT.	5	8	- 3	-37,50
67144000 PERTE SUR ETAT	2	3	- 1	-33,33
67200000 CHARGES DIV.COUR.S/EXERCICE ANTERIEURE	531	47	484	N/S

	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Total des charges exceptionnelles (VIII)	539	382	157	41,10
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	5 025	6 511	- 1 486	-22,82
Impôts sur les bénéfices (X) 69910000 CREDIT IMPOT		-323 -323	323 323	-100 -100
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 705 213	1 869 508	- 164 295	-8,79
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 621 237	1 861 827	- 240 590	-12,92
RESULTAT NET	83 975	7 681	76 294	993,28
Dont Crédit-bail mobilier 61221000 DIAC TRAFIC FOURGON	5 766	5 766	5 766	0,00
				0,00

Resultat SIG

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/11/2023 au 31/10/2024 (12 mois)	du 01/11/2022 au 31/10/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Ventes de marchandises				
Production vendue	1 663 584	100,00	1 832 099	-168 515
Prestations de services				
Produits des activités annexes				
Production stockée				
Production immobilisée				
Production	1 663 584	100,00	1 832 099	-168 515
Production de l'exercice	1 663 584	100,00	1 832 099	-168 515
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Consommation de marchandises				
Achats de Matières premières & autres approvisionnements	730 430	43,91	929 966	-199 536
Variation de stock de matières premières	42 170	2,53	-21 247	63 417
Consommation de matières premières	772 600	46,44	908 719	-136 119
Sous traitance directe				
Marge brute	890 983	53,56	923 449	-32 466
Matières consommables	86 671	5,21	86 153	518
Services extérieurs	217 445	13,07	235 327	-17 882
Autres Services extérieurs	60 020	3,61	63 793	-3 773
Total	364 135	21,89	385 273	-21 138
Valeur ajoutée produite	526 848	31,67	538 177	-11 329
Subventions d'exploitation	7 673	0,46		7 673
Impôts, taxes et versements assimilés	13 185	0,79	14 710	-1 525
Salaires et traitements	362 245	21,77	421 142	-58 897
Charges sociales	73 320	4,41	96 438	-23 118
Excédent brut d'exploitation	85 771	5,16	5 887	79 884
Reprises / charges - transfert	27 711	1,67	29 102	-1 391
Autres produits	682	0,04		682
Amortissements et provisions	34 160	2,05	34 082	78
Autres charges	288	0,02	321	-33
Total	-6 055	-0,35	-5 302	-753
Résultat d'exploitation	79 716	4,79	585	79 131
Opérations en commun				
Produits financiers			1 414	-1 414
Charges financières	766	0,05	1 152	-386
Résultat financier	-766	-0,04	262	-1 028
Résultat courant avant impôts	78 951	4,75	847	78 104
Produits exceptionnels	5 563	0,33	6 893	-1 330
Charges exceptionnelles	539	0,03	382	157
Résultat exceptionnel	5 025	0,30	6 511	-1 486
Participation des salariés			-323	323
Impôt sur les bénéfices				-100,00
Résultat de l'exercice	83 975	5,05	7 681	76 294
				993,28

Annexes 24

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES**ANNEXE**

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 21/11/2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/10/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/10/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 574 275,39 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 83 975,32 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/11/2025 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES

ANNEXE

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 21/11/2025

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 700 639

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	35 000			35 000
Immobilisations corporelles	611 787	7 533		619 320
Immobilisations financières	46 319			46 319
TOTAL	693 106	7 533		700 639

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 532 703

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	498 543	34 160		532 703
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	498 543	34 160		532 703

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Droit au bail	35 000	0	35 000	Non amortiss.
Installation gene, amenag. con	261 553	257 349	4 204	de 9 à 10 ans
Materiel industriel	128 455	96 511	31 944	5 ans
Fournitures restaurant	10 437	10 437	0	de 3 à 5 ans
Amenagement restaurant	127 442	78 867	48 575	de 5 à 10 ans
Materiel de transpor	56 390	56 390	0	de 3 à 4 ans
Materiel de bureau et informatiqu	6 863	6 442	421	de 3 à 5 ans
Mobiliers	28 180	26 709	1 472	5 ans
TOTAL	654 320	532 703	121 617	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES**ANNEXE**

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 21/11/2025

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2 - Etat des créances = 185 932**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	46 319		46 319
Actif circulant & charges d'avance	139 613	139 613	
TOTAL	185 932	139 613	46 319

3.3 - Charges constatées d'avance = 39 743

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES**ANNEXE**

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 21/11/2025

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 10 000**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	100,00	10 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	100,00	10 000

4.2 - Etat des dettes = 531 170

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	73 028	51 468	21 560	
Dettes financières diverses	39 120	39 120		
Fournisseurs	312 382	313 063		
Dettes fiscales & sociales	105 280	105 280		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 360	1 360		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	531 170	510 291	21 560	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 39 161

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	39 161
Autres dettes	
TOTAL	39 161

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES**ANNEXE**

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 21/11/2025

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 663 584**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	1 663 584	100,00 %
TOTAL	1 663 584	100,00 %

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES**ANNEXE**

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 21/11/2025

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 39 743

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	39 743
TOTAL	39 743

8.2 - Charges à payer = 39 161

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales et sociales :	39 161
Dettes provis. pr conges a pay(42820000)	34 164
Taxe apprentissage(43800000)	560
Charges sociales s/conges pa(43820000)	4 438
TOTAL	39 161

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES
RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Présenté en Euro

Edité le 21/11/2025

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/10/2024 12 mois	31/10/2023 12 mois	31/10/2022 12 mois	31/10/2021 12 mois	31/10/2020 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
b) Nombre d'actions émises	100	100	100	100	100
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 663 584	1 832 099	1 591 157	594 078	949 172
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	117 454	41 440	14 204	26 537	-49 091
c) Impôt sur les bénéfices		-323			
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	117 454	41 763	14 204	26 537	-49 091
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	83 294	7 681	-30 566	-25 749	-107 819
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 175	418	142	265	-491
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	833	77	-306	-257	-1 078
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	362 245	421 142	350 284	192 426	249 711
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	73 320	96 438	79 102	20 789	40 691

Observations complémentaires

Liasse 24 IS RN

1

BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES</u>		1	2		
Adresse de l'entreprise : <u>Angle de la rue Denis Papin rue des Frères Lumières 33130 BEGLES</u>		1	2		
Numéro SIRET * <u>5 0 8 4 6 8 4 2 8 0 0 0 3 4</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N° clos le <u>13/11/2024</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	35 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	257 349	4 204
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	106 948	31 944
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	168 407	50 469
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	46 319	
	TOTAL (II)	BJ	BK	532 703	167 935
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
ACTIF CIRCULANT	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	55 000	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	2 272	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	99 871	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	209 455	
COMPTES DÉRÉGULISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	39 743	
	TOTAL (III)	CJ	CK	406 340	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif *	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	532 703	574 275
	Renvois : (1) Dont droit au bail :	35 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
	Classe de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2)

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES		Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	10 000	DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK) DC	
	Réserve légale (3)		DD	1 000
	Réserve statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserve réglementée (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1) DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	EJ) DG	
	Report à nouveau		DH	(51 870)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	83 294
	Subventions d'investissement		DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *		DK	
			TOTAL (II)	42 424
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
			TOTAL (II)	
	Provisions pour risques		DO	
DETTE (4)	Provisions pour charges		DP	
			TOTAL (III)	
	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	73 028
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI) DV	39 120
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	313 063
	Dettes fiscales et sociales		DY	105 280
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
Compte régul	Autres dettes		EA	1 360
	Produits constatés d'avance (4)		EB	
			TOTAL (IV)	531 851
	Ecarts de conversion passif *		(V)	
			TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	574 275
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	Écart de réévaluation libre		1D	
	Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	538 535
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FC	
	Production vendue	FD	1 663 584	FF	1 663 584
	biens *			FI	
	services *	FG		FL	1 663 584
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 663 584	FM	
	Production stockée *			FN	
	Production immobilisée *			FO	7 673
	Subventions d'exploitation			FP	27 711
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FQ	
	Autres produits (1) (11)			FR	1 698 968
Total des produits d'exploitation (2) (I)					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	730 430
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	42 170
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	364 135
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	13 185
	Salaires et traitements *			FY	362 245
	Charges sociales (10)			FZ	73 320
	DotationN D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS) - dotations aux provisions	GA	34 160
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GB	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	
Autres charges (12)					GD
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE
2 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF
Opérations es courantes	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GG
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GH
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GI	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GJ	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GK	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GL	
	Défauts et charges assimilées (6)			GM	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GN	
Total des produits financiers (V)					GO
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GP	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GQ	
	Défauts et charges assimilées (6)			GR	766
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GS	
	Total des charges financières (VI)			GT	
				GU	766
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW

(RENVOI : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES				Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ	D8	D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II				KE				
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	MI		KM		KO				
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	261 553	KR				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	131 359	KU				
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	127 442	KX				
		Matériel de transport *				KY	56 390	LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	35 043	LD				
		Emballages récupérables et divers *				LE		LG				
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes			LK		LL		LM				
	TOTAL III			LN	611 787	LO		LP				
								7 533				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T				
	Autres participations			8U		8V		8W				
	Autres titres immobilisés			IP		IR		IS				
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	46 319	IU		IV				
	TOTAL IV			LQ	46 319	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	693 106	ØH		ØJ				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	1	CØ	3	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	4			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	LW	35 000	IX			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA	MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR			MD	ME		MF			
		Inst. gales, agencements et am. des constructions	IS			MG	MH	261 553	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	MK	138 892	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers	IU			MM	MN	127 442	MO			
		Matériel de transport	IV			MP	MQ	56 390	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW			MS	MT	35 043	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX			MV	MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	NA		NB			
	Avances et acomptes			NC		ND	NE		NF			
	TOTAL III			IY		NG	NH	619 320	NI			
									619 320			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU	M7		ØW			
	Autres participations			IØ		ØX	ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés			II		2B	2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	2F	46 319	2G			
	TOTAL IV			I3		NJ	NK	46 319	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	ØL	700 639	ØM			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032												

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2024

Exercice N clos le

3 1 1 0 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUESNéant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice			
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES

Néant

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
		IMMobilisations AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PI		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		252 784		PX		PY		257 349	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		92 575		QA		QC		106 948	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		68 847		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		56 390		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		27 947		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QU		QR		QS		QT	
TOTAL II		498 543		QU		34 160		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN		QP		34 160		QR		532 703	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	Differential de durée et autres	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
Mat. bureau et infom. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL		NM				NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non versé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non versé (NS + NT + NU)	NY		Total général non versé (NW - NY)	NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEUX EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP				SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
		2	3			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bIS A-I-D) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquième H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D	
		- corporelles	6E	6F	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9X	
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø9	
		Sur stocks et en cours	6N	6P	6S	
		Sur comptes clients	6T	6U	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises		— d'exploitation	UE	UF		
			UG	UH		
			UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8 **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFIP N°2057-SD 2024

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES</u>		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an		Néant <input type="checkbox"/> *
CADRE A		1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	46 319	UV		UW	46 319	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation préités ou remis en garantie * antérieurement constituée *)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		72		72		
	État et autres collectivités publiques	VM						
	Impôts sur les bénéfices	VB						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VN	96 761		96 761			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP						
	Divers	VC						
RENOVIS	Groupe et associés (2)	VR	3 038		3 038			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VS	39 743		39 743			
	Charges constatées d'avance	VT	185 932	VU	139 613	VV	46 319	
	TOTaux							
(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				
CADRE B		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans
		1		2		3		4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	73 028		51 468		21 560	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	313 063		313 063			
Personnel et comptes rattachés		8C	76 550		76 550			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	18 497		18 497			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	9 977		9 977			
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	256		256			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	39 120		39 120			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 360		1 360			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTaux		VY	531 851	VZ	510 291		21 560	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques		VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	51 078	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

(9)

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant	Exercice N° clos le 31/12/2024
I. RÉINTÉGRATIONS						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA 83 294
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	WB
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	XE 2 081
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		XW
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 3913° et 212 bis) *	XZ	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E	WL		Résultat bénéficiaire visé à l'article 209 B du CGI	L7	K7
	Moins-values nettes à long terme		{	– imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		17
				– imposées au taux de 0 %		ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{	– Plus-values nettes à court terme		WN
				– Plus-values soumises au régime des fusions		WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du CGI)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WR 85 375
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS	WS
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
						TOTAL I
II. DÉDUCTIONS						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						
	Plus-values nettes à long terme		{	– imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WT
				– imposées au taux de 0 %		WU
				– imposées au taux de 19 %		WV
				– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WH
				– imputées sur les déficits antérieurs		WP
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WW
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					XB
	Régime des sociétés mères et des filiales *		{	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	I6
	Produit net des actions et parts d'intérêts :					WZ
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)					XA
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					ZX
	Majoration d'amortissement *					ZY
	Abattement sur l'efficacité et exonération *					XD
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septes)	K9	Entreprises nouvelles (44 septes)	L2	jeunes entreprises innovantes (art. 44 septes A)	LS
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)	ØV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 septes B)	PA
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 sexages)	PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 doce)	X9	dont déduction exceptionnelle remise en cause de l'annuité (art. 39 doce E)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 doce C)	YC
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 doce A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 doce B)	YB	créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 doce D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 doce F)	YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 doce G)	YL
Dédiction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
III. RÉSULTAT FISCAL						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{	bénéfice (I moins II)	XI	77 702	XH 7 673
			déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL 77 702
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES

DGFIP 2058 A 2024
Extension

REINTEGRATIONS DIVERSES

Montant exercice N

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	291 053
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	77 702
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	213 351
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	213 351
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	38 602
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTALS (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES</u>								Néant <input type="checkbox"/> *
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(59 551)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{	– Réserves légales	ZB
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	7 681				– Autres réserves	ZD
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes			ZE
	TOTAL I	ØF	(51 870)		Autres répartitions			ZF
					Report à nouveau			ZG
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZH
								(51 870)
RENSEIGNEMENTS DIVERS								
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier	C	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7			Exercice N :	YQ
	– Engagements de crédit-bail immobilier							YR
	– Effets portés à l'escompte et non échus							YS
DÉTAILS DES POSTES	– Sous-traitance							YT
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Locations, charges locatives et de copropriété	C	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8				XQ 169 223
	– Personnel extérieur à l'entreprise							YU
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS 19 572
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV
IMPOTS ET TAXES	– Autres comptes	C	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES				ST 175 340
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ 364 135
	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW 5 191
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés	C	dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS				9Z 7 994
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							YX 13 185
TVA	– Montant de la TVA collectée							YY 171 953
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ 67 649
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *							ØB 362 642
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK %
	– Numéro de centre agréé *	XP			– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 % JK			Plus-values à 0 % JL	
				Plus-values à 19 % JM			Imputations JC	
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 % JN			Plus-values à 0 % JO	
				Plus-values à 19 % JP			Imputations JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* [1]	Valeur d'origine* [2]	Valeur nette réévaluée* [3]	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt [4]	Autres amortissements* [5]	Valeur résiduelle [6]
I - Immobilisations*	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6				
	7				
	8				
	9				
	10				
	11				
	12				

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente [7]	Montant global de la plus-value ou de la moins-value [8]	Court terme [9]	Long terme [10]			Plus-value taxable à 19 % (11)
			19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)					
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)		(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

**Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)**

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B-SD 2024

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES Formulaire déposé au titre de l'IR EU Néant *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 <i>quaterdecies 1^{er} et 1^{er} quater</i> CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
		N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies 1^{er} et 1^{er} quater</i> du CGI)	N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
	(à préciser) au titre de :	N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

1

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

1

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :	S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
①	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %	
②	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>exclu</i> -0 bis du CGI) ①	
③	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>exclu</i> -0 du CGI) ①	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N 1			
N 2			
N 3			
N 4			
N 5			
N 6			
N 7			
N 8			
N 9			
N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H		
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N							
N 1							
N 2							
N 3							
N 4							
N 5							
N 6							
N 7							
N 8							
N 9							
N 10							

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFiP N°2059-D-SD 2024

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES		<input checked="" type="checkbox"/> Néant *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2024

Désignation de l'entreprise: S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES		Néant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le: 01112023 et clos le: 31102024		Données en nombre de mois 1 2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :		YP 11,00
	Dont apprentis	YF
	Dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA 1 663 584
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT
		TOTAL 1 OX 1 663 584
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE
Subventions d'exploitation reçues		OF 7 673
Variation positive des stocks		OD
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT
		TOTAL 2 OM 7 673
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée⁽¹⁾		
Achats		ON 817 101
Variation négative des stocks		OQ 42 170
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR 115 559
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS 161 906
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW 288
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY
		TOTAL 3 OJ 1 137 024
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3) OG 534 233
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA 534 233
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case <input checked="" type="checkbox"/> EV X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois) GX 1 663 584 Effectifs au sens de la CVAE * EY 11,00		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI) HX		
Période de référence GY 0 1 / 1 1 / 2 0 2 3 GZ 3 1 / 1 0 / 2 0 2 4		
Date de cessation HR / /		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.		

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2059-F-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant *EXERCICE CLOS LE 31102024 N° SIRET 5 0 8 4 6 8 4 2 8 0 0 0 3 4DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUESADRESSE (voie) Angle de la rue Denis Papin rue des Frères LumièresCODE POSTAL 33130 VILLE BEGLESNombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique HU Prénom(s) YixinNom marital % de détention 51,00 Nb de parts ou actions 51Naissance: Date 17/12/1972 N° Département 99 Commune YONGJIA CHINE Pays Adresse : N° 8 Voie Rue de TURENNECode Postal 33185 Commune LE HAILLAN Pays Titre (2) M Nom patronymique PAN Prénom(s) shengjianNom marital % de détention 49,00 Nb de parts ou actions 49Naissance: Date 27/08/1982 N° Département 99 Commune ZHEJIANG Pays Adresse : N° 13 Voie cours du Général de Gaulle Résidence des 3 Tours Bat B, Apt. 51Code Postal 33170 Commune GRADIGNAN Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

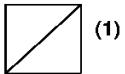
Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N°2059-G-SD 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant *

EXERCICE CLOS LE

31102024

N° SIRET 5 | 0 | 8 | 4 | 6 | 8 | 4 | 2 | 8 | 0 | 0 | 0 | 3 | 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES

ADRESSE (voie) Angle de la rue Denis Papin rue des Frères Lumières

CODE POSTAL 33130

VILLE

BEGLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

		N° 2065-SD 2024 Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Timbre à date du service	
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	01112023	et clos le	31102024
		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		<input checked="" type="checkbox"/>	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société : S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES Angle de la rue Denis Papin rue des Frères Lumières 33130 BEGLES		Adresse du siège social :	
SIRET <input type="text" value="5 0 8 4 6 8 4 2 8 0 0 0 3 4"/>		Mél : <input type="text" value="yixin33185@gmail.com"/>	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales , désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET <input type="text"/>			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées <input type="text" value="Restauration Traditionnelle"/>		Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal <input type="checkbox"/>	Déficit <input type="checkbox"/>
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values PV à long terme imposables à 15 %		<input type="checkbox"/>	PV à long terme imposables à 19 % <input type="checkbox"/>
Autres PV imposables à 19 %		<input type="checkbox"/>	PV à long terme imposables à 0 % <input type="checkbox"/>
		PV exonérées (art. 238 quindecies) <input type="checkbox"/>	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies) <input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="checkbox"/>	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) <input type="checkbox"/>			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinque C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée <input type="checkbox"/>			
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom/Adresse <input type="text"/> N° <input type="text"/>	
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom <input type="text"/> État de résidence <input type="text"/> N° <input type="text"/>	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Si oui, indication du logiciel utilisé		SAGE COALA	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET FRANCOIS ROGER 53, rue de Pessac 33000 BORDEAUX		Tél: 05 57 81 63 00	
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)		Tél: <input type="text"/>	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné <input type="text"/>		Date : <input type="text"/> Lieu: <input type="text"/> Qualité et nom du signataire <input type="text"/> Gérant <input type="text"/> Renai PAN	
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/>		Signature :	
Prestataire :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS							N° 2065 bis-SD
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD							2024
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	<i>a</i>	payées par un établissement chargé du service des titres		<i>b</i>	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							<i>c</i>
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							<i>d</i>
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							<i>e</i>
							<i>f</i>
							<i>g</i>
							<i>h</i>
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							<i>i</i>
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							<i>j</i>
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							<i>Total (a à h)</i>
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:		
2	3	4			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	51						
Yixin HU							
8 Rue de TURENNE 33185 LE HAILLAN							
shengjian PAN	49						
13 Cours du Général de Gaulle Résidence des 3 Tours Bat B, Apt. 51 33170 GRADIGNAN							
K DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES			à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁷⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice					
		MVLT restant à reporter					
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice							

2024	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464		
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2024	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2468																																																								
<i>(/ souscrite par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)</i>																																																										
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %																																																										
<table border="1"> <thead> <tr> <th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th></tr> <tr> <th>Actif, bien ou service, famille de biens ou services</th><th>Dénomination</th><th>Date de premier exercice de l'option</th><th>Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent</th><th>Résultat net de l'exercice</th><th>Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice</th><th>Résultat net imposable à taux réduit imposé à 10 % 7b</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Total</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>			1	2	3	4	5	6	7	Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imposé à 10 % 7b																																				Total						
1	2	3	4	5	6	7																																																				
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imposé à 10 % 7b																																																				
Total																																																										
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement																																																										
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Date de l'agrément</th><th>Résultat net imposable à taux réduit sous agrément</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td></tr> <tr> <td>Total</td><td></td></tr> </tbody> </table>			Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément											Total																																											
Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément																																																									
Total																																																										